

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 23 mars 2023
Délibération n°3

L'An deux mille vingt-trois le vingt-trois mars à 20h30, le Conseil Municipal
convoqué le dix-sept mars s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - MOUGIN Rémi - GRANET Alice -
MOUTIER Gérard - KIRKYACHARIAN Luc - HERMITTE Jean-Pierre - SEMIOND Philippe -
BARONNAT Bernard - ALPHAND Thierry - ADISSON Frank - VIESSANT Céline - JEANNE
Virginie - MOSSO Véronique - PRAT Christelle - GIRAUD Matthieu

Absents : ALDEBERT Gérard (excusé)

Procurations : COQUILLAT Catherine à JEANNE Virginie - VERNET Laurent à MOSSO
Véronique

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU
(COMPTABILITE M 49)**

Madame le maire propose au conseil d'adopter le budget primitif 2023 du budget annexe du
service de l'eau (comptabilité M 49), annexé à la présente délibération et dont les principaux
soldes sont les suivants :

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU (M 49) :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	416 229.36 €	416 229.36 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 013 919.80 €	1 013 919.80 €
TOTAL DU BUDGET	1 430 149.16 €	1 430 149.16 €

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. et D.1612-1 et
suivants, L. et R.2312-1 et suivants ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Approuve** le budget primitif 2023 du budget annexe du service de l'eau (comptabilité M
49), tel qu'annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023
Reçu en préfecture le 27/03/2023
Publié le 2023-04-04
ID : 005-200064657-20230323-DCM230323_3-BF

The page contains approximately 12 handwritten signatures in blue ink. The signatures vary in style, with some being highly stylized and others more legible. One signature in the lower-left quadrant is clearly legible and reads "Renault". The signatures are scattered across the upper and middle portions of the page.

Certifiée exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales